

### **AVIS D'ABATTAGE**

#### Affiché du 17 octobre au 16 novembre 2025

Adresse : Avenue du Léman 8

N° parcelle : 316

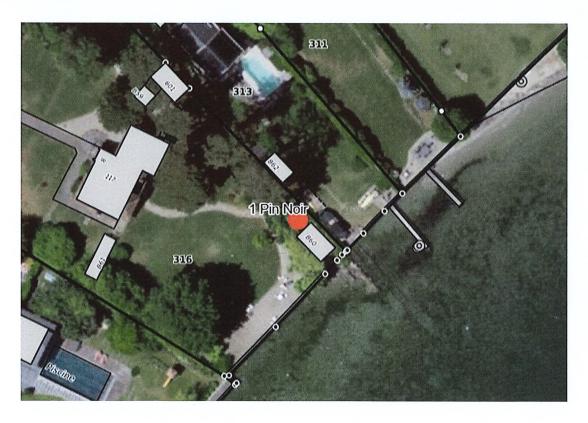
Propriétaire : Terrrail Jacques, Anne-Françoise et Berthoud Nicole

Genre d'arbre : 1 Pin noir

Motif de la requête : Arbre sec, branches cassées et potentiellement dangereux

Compensation demandée : Oui

Plan de situation :



Toutes interventions ou oppositions sont à signaler par écrit : Commune de St-Sulpice, Service de l'aménagement du territoire, case postale, 1025 St-Sulpice, d'ici au 16 novembre 2025.

021 694 33 60 <u>amenagement-territoire@st-sulpice.ch</u>



## Demande d'autorisation d'abattage

Afin que la demande soit prise en compte, ce formulaire doit être entièrement rempli de manière lisible et accompagné d'une copie de votre pièce d'identité. La demande effectuée par un mandataire qualifié doit être accompagnée d'une procuration et d'une copie de votre pièce d'identité. Dans certains cas, la Municipalité se réserve le droit de demander des compléments d'information.							
Propriétaire(s) nom/prénom : Famille Terroil  Adresse : Au du Leman & M Lulpice Parcelle n° : 3.16							
Tél : Mail :							
Nom de l'entreprise en charge des travaux : Ambitian Paupouse							
Nom de l'entreprise en charge des travaux : Ambitis Paypose Tél: 079 290 6800 Mail: injo Cambitis payson ch							
A la demande il faut joindre, <u>un plan de situation (https://saint-sulpice.geocommunes.ch)</u> indiquant par *numérotation l'emplacement du/des arbre(s) ainsi que <u>des photos</u> du/des arbres en question.							
Désignation exacte du/de(s) arbre(s) faisant l'objet de la demande :							
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence cm	Hauteur en mètres	Âge (ans)	Etat de santé	
1	1	Pin moi	(8260m) N 180m	272	240	Sec	
2			•				
3							
4							
Pour rappel, l'article 14.6 RGATC (zone faible densité) mentionne " un arbre majeur au moins doit être planté							
pour chaque tranche de 500 m2 d'un bien-fonds bâti".  Motifs de la demande: Arbre sol, branches cassées et petentiellement							
Language - Voir annexe							
Plantation compensatoire: X OUI Essence(s) proposée(s): Tilia Cadata 14/16.							
□ NON (Taxe compensatoire)							
Lieu et date: Ecullus le 16.09.25 Signature du propriétaire:							
Nom, prénom du signataire :							
Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance du règlement communal sur la protection des arbrés, de ses améxes, de la sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et son règlement.							
Il est à noter que le propriétaire est tenu par la loi de ne pas commencer ses travaux avant l'expiration du délai de recours, prolongé le cas échéant des féries judiciaires, l'autorisation d'abattage n'entrant en force qu'après cette échéance.							
RESERVE AU SERVICE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :							
Préavis du spécialiste en soin des arbres : positif négatif expertise du :							
Contrôle de la plantation le :							

## Avenue du Léman 8, St Sulpice – Propriété Famille Terrail





#### ARBORISTES - CONSEILS SÀRL





Morges, le 01/09/2024

NIETO ARCHITECTURE SARL l'att. de Mme Nieto Rue de Bassenges 21

1024 Ecublens

Analyse des arbres majeurs Parcelle 316, av. du Léman 8 à St Sulpice

#### Madame,

Suite à notre visite sur place, nous vous présentons l'analyse des arbres :

- ° Descriptif méthode d'analyse visuelle VTA (visual tree assessment)
- ° Conclusions
- ° Liste des plantes

Si vous avez des questions complémentaires, nous sommes à votre entière disposition. Veuillez agréer, Madame, nos salutations les meilleures.

*NB : des travaux d'entretien devrait être entrepris rapidement au sujet des pins (afin d'éviter la propagation de la maladie des aiguilles rouges). Voir descriptif en annexe.* 

Béguin Nicolas Arboriste-conseils



## Zones d'observations

Méthode VTA (visual tree assessment - analyse visuelle des arbres) Prof. Dr. Claus Mattheck

La méthode VTA est une méthode reconnue à l'échelle internationale pour l'inspection des arbres. Cette méthode de type clinique permet l'analyse du langage du corps et de la mécanique des arbres. Les symptômes externes : déformation corticale, cavité, fissuration, inclinaison... sont identifiés et appréciés. Les dégâts internes sont analysés et évalués afin de mesurer les risques de rupture. De cette analyse découlera des investigations plus approfondies avec des outils de diagnostics si nécessaire, afin d'aboutir à une conclusion. S'en suivra une préconisation et/ou une recommandation de soins ou l'éventuel abattage de l'arbre selon les symptômes rencontrés.

Les zones étudiées sont décomposées de la façon suivante :

Zone 6: couronne, branches, feuilles

Zone 5: empâtements des charpentières

Zone 4: tronc, fût

Zone 3: départ du système racinaire, collet -

Zone 2: assise racinaire, surface d'ancrage

Zone 1: rhizosphère, volume/surface de nutrition

#### Dendrométrie forestière:

**Rapport H/d**: Le rapport hauteur sur diamètre (H/D) est appelé facteur d'élancement. Il traduit la stabilité de l'arbre. Ceux classés dans un ratio de 20-30 sont des arbres considérés stables. Les échecs dus aux vents sont ceux qui présente un élancement à partir de 50-60



## Arboristes-conseils sàrl / Morges / Béguin Nicolas



# Diagnostic de l'état sanitaire des arbres

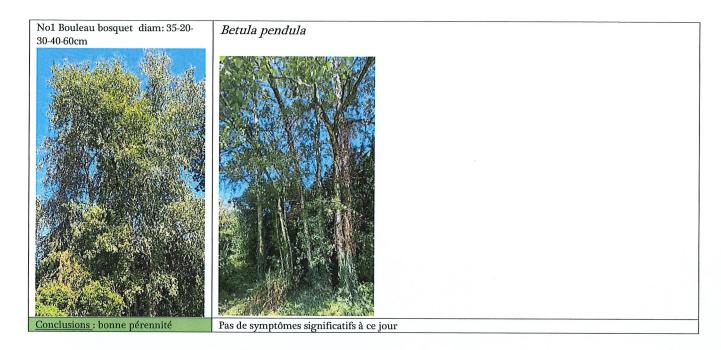
(parcelle 316, Saint Sulpice)

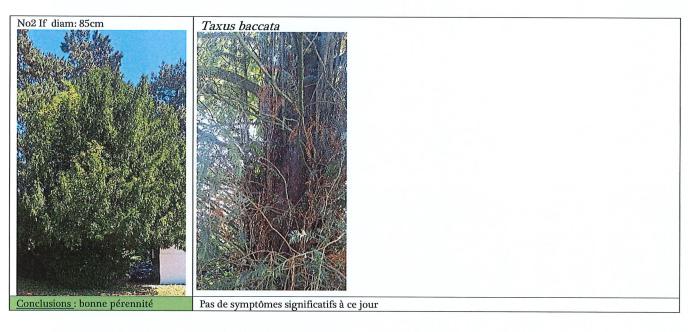
Analyse VTA (visual tree assessment)

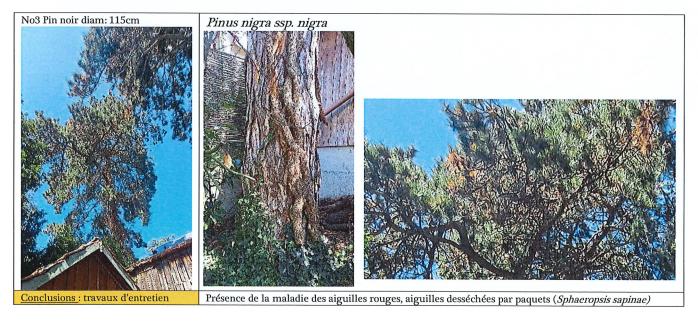
Morges, le 1<sup>er</sup> septembre 2024

Analyse mécanique / physiologique : Bonne Moyenne Faible Très faible

- 1 : Bosquet de bouleaux (Betula pendula) 2 : If (Taxus baccata) 3 : Pin noir (Pinus nigra ssp. nigra)
- 4 : Pin noir (*Pinus nigra ssp. nigra*) 5 : Pin noir (*Pinus nigra ssp. nigra*) 6 : Pin noir (*Pinus nigra ssp. nigra*)
- 7 : Pin noir (*Pinus nigra ssp. nigra*) 8 : Pin noir (*Pinus nigra ssp. nigra*) 9 : Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*)
- 10 : Laurelle (Prunus laurocerasus) 11 : Magnolia (Magnolia soulangiana) 12 : Laurelle (Prunus laurocerasus)



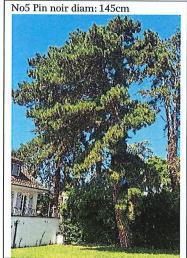








Penche légèrement. Présence de la maladie des aiguilles rouges, aiguilles desséchées par paquets Coupe du bois mort, des paquets d'aiguilles desséchées





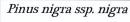


Risque de rupture de la fourche

<u>Conclusions</u>: travaux d'entretien <u>Préconisations</u>:

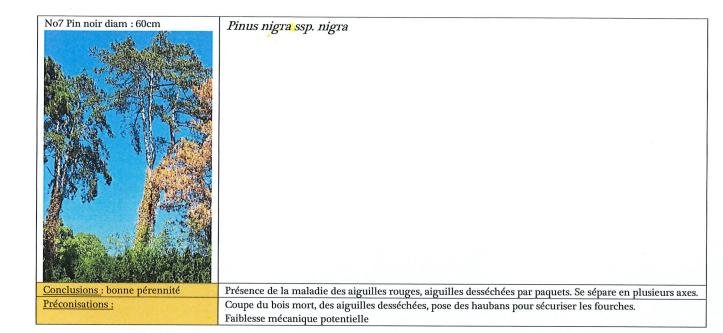
Penche légèrement, se sépare en 2 axes codominants, fourche dite à écorce incluse Coupe du bois mort, pose d'un hauban pour sécuriser la fourche. Faiblesse mécanique potentielle

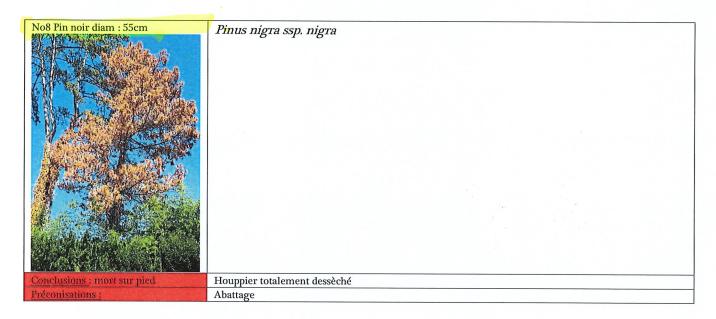


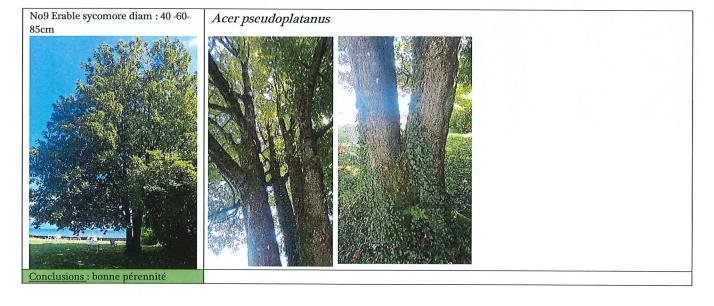




Conclusions : bonne pérennitéPrésence de la maladie des aiguilles rouges, aiguilles desséchées par paquets. Se sépare en plusieurs axes.Préconisations :Coupe du bois mort, des aiguilles desséchées, pose des haubans pour sécuriser les fourches.Faiblesse mécanique potentielle





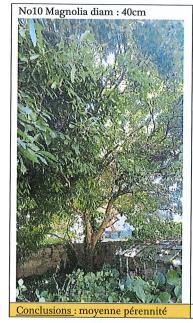




Prunus laurocerasus

Préconisations : a eliminer

Fait partie de la liste des plantes envahissantes abattage



Magnolia soulangiana

Développement très contraint par le mur et la serre



Prunus laurocerasus

Fait partie de la liste des plantes envahissantes

Arboristes-conseils

Béguin Nicolas



